

FESTIVAL COURT METRANGE

DU 19 AU 23 OCTOBRE 2016

PROCÉDURE D'ACCREDITATION

Le Festival Court Métrange délivre chaque année des accréditations permettant aux professionnels présents pendant la durée du festival d'être facilement identifiés. Elle donne droit à une invitation pour la séance de leur choix et un tarif professionnel à 3,50€ pour l'ensemble des séances.

Conditions générales

- Les accréditations sont réservées aux professionnels du cinéma.
- Chacune des demandes sera étudiée par un comité du conseil d'administration.
- Les demandes devront nous être parvenues au plus tard **le vendredi 14 octobre 2016**.
- les demandes doivent être envoyées par courrier électronique :
 - Accréditation professionnelle à l'attention de Anne Claire
 - Accréditation presse à l'attention de Géraldine Cance

Remplir le formulaire ci-après

LES PROFESSIONNELS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL PRESSE & MÉDIAS

QUI PEUT DEMANDER UNE ACCREDITATION PROFESSIONNELLE ?

- Réalisateur – Comédien – Membre de l'équipe artistique ou technique : uniquement si le demandeur accompagne un film sélectionné ou projeté dans le cadre de l'édition du Festival en cours.
- Producteur : appartenant à une société de production de courts ou longs métrages
- Distributeur – Vendeur international
- Editeur vidéo spécialisé dans le genre cinématographique soutenu par le Festival
- Exploitant
- Organisateur ou programmateur de festival de films
- Medias – TV – Radios – Site internet : équipe Direction ou équipe Programmation
- Organisme professionnel public ou structure institutionnelle locale, régionale nationale ou internationale

COMMENT PROCÉDER ?

Merci de remplir et d'adresser votre demande d'accréditation professionnelle aux adresses mail suivantes :

- Accréditation professionnelle à l'attention de Anne Claire : gueguin.annse@yahoo.fr

Nom – Prénom- Nom de la société

- Accréditation Presse à l'attention de Géraldine Cance : geraldine.cance@gmail.com

Nom- Prénom – Nom de la structure

À réception de la demande, le service du Festival concerné envoie au demandeur :

- un email de confirmation,
- ou à défaut, une demande de justificatifs complémentaires ou le refus de l'accréditation demandée.

Le Festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande d'accréditation si le type d'activité ouvrant droit à l'accréditation ne paraît pas suffisamment justifié. Toute demande incomplète sera systématiquement refusée.

La date limite pour les demandes d'accréditation est le **14 octobre 2016**.

Après cette date, le Festival n'est plus en mesure de délivrer d'accréditation.

OU RETIRER SON ACCRÉDITATION ?

Les accréditations & invitations* seront à retirer à partir du **19 octobre 2016**

au kiosque/ accueil VIP du festival

Ciné TNB, 1 Rue Saint-Hélier, 35040 Rennes (3^{ème} étage)

Horaires : mercredi 19 octobre, de 14 à 18h

Puis du jeudi 20 au samedi 22, de 13h30 à 00h.

*Les invitations seront à échanger à la billetterie du Ciné TNB contre un ticket de cinéma, dans la limite des places disponibles.

Merci de se munir d'une pièce d'identité pour le retrait de son accréditation.

Court Métrange

ACCRÉDITATION PRESSE / INVITATIONS

Date limite des demandes : **14 octobre 2016.**

Merci de renseigner :

Nom	Prénom	Nom de la structure

- La **Soirée de lancement de la 13^{ème} édition du festival Court Métrange** se tiendra **mercredi 19 octobre à 21h** en présence de l'équipe du festival et du **Jury 2016**, présidé cette année par l'**acteur Thierry FRÉMONT**.

Nous serions heureux de votre présence au **1988 Live Club** qui, pour cette inauguration, ouvre sa scène aux agitateurs géniaux de **GÜZ II** et à leur cinématographie musicale unique !

[invitation sur demande]

- Assistera**
 N'assistera pas

- ACCRÉDITATIONS PRESSE

L'**accréditation presse COURT MÉTRANGE** donne accès à une **invitation** pour une séance de votre choix et à un **tarif préférentiel à 3,50€** pour les autres séances, lors de la **13^{ème} édition de Court Métrange** au Ciné TNB, du **20 au 23 octobre**. Elle donne également accès aux rencontres professionnelles et à la soirée de clôture (remise des prix) ainsi qu'au bar vip.

Accréditation & invitation* seront à retirer à partir du **19 octobre 2016** au kiosque/ accueil VIP du festival - Ciné TNB, 1 Rue Saint-Hélier, 35040 Rennes (3^{ème} étage)

Horaires : mercredi 19 octobre, de 14 à 18h

Puis du jeudi 20 au samedi 22, de 13h30 à 00h.

Merci de se munir d'une pièce d'identité pour le retrait de son accréditation + invitation séance.

*ATTENTION : nous ne faisons pas de réservation. Les invitations sont à échanger à la billetterie du Ciné TNB contre un ticket de cinéma, dans la limite des places disponibles.

Tous les films de la programmation 2016 sont à retrouver sur le site de Court Métrange :
<http://www.courtmetrange.eu/edition2016/programmation.php>

DISPONIBLE SUR DEMANDE

- Le festival Court Métrange a mis en place un lien permettant aux journalistes accrédités de **visionner les films de la sélection 2016 via vimeo.**
- **Visuels films, affiches, extraits de films et bande annonce.**
- Demande d'entretiens avec les invités du festival, les membres du jury et l'équipe de **Court Métrange**, mise en place de sujet à réaliser sur place.

Dossier de presse à télécharger

<http://www.courtmetrange.eu/pro-presse.php>

Contact presse

Géraldine Cance – tel. 06 60 13 11 00 - geraldine.cance@gmail.com